

Ollioules Autrement !

Le 21 janvier dernier, la liste de gauche *Ollioules Autrement* (OA) – conduite par les deux élu·es d'opposition sortant·es Claudie Zunino-Cartereau et Christian Bercovici – a lancé la campagne électorale en organisant sa première réunion publique salle Brémont. Depuis, le maire (RB) a fait distribuer un tract annonçant officiellement sa candidature. Nous avons des projets pour l'avenir proche et plus lointain. Lui a un bilan à l'aune duquel on peut s'interroger concernant ses promesses !

RB affirme, OA questionne...

– **RB :** « *notre attachement à trouver des solutions pour améliorer... l'emploi* »

Comment se fait-il alors que près de la moitié des personnels municipaux (85 sur 178) aient des contrats précaires, comme vacataires ou saisonniers ?

– **RB :** « *maîtriser les dépenses publiques* »

Comment alors justifier l'énooooormité de certaines dépenses comme :



- 53 millions d'argent public seront dépensés pour la construction de La Noria, dont 21 millions apportés par la Ville !

- 420 000 € rien que pour la restauration et l'équipement du musée des serrures et de la clé ; était-ce vraiment indispensable ?
- Du coup, 5 millions (soit près de 30 %) ont été pris sur les dépenses de fonctionnement en 2025 pour le financement de La Noria !

– **RB :** « *Ollioules, une des communes les moins imposées du Var... et de France* »

- Mais pourquoi donc favoriser celles et ceux qui ne font pas vivre Ollioules toute l'année en ne les taxant qu'à 9,86 % quand la moyenne départementale est à plus de 22 % ? Ça concerne 478 résidences secondaires et 300 logements vacants ! Alors, quel intérêt pour Ollioules de se priver ainsi de recettes fiscales ?
- Et comment se fait-il qu'entre 2013 et 2023 le montant total des impôts locaux collectés à Ollioules soit passé de 6 millions à 10 millions, soit plus de 72 % en 10 ans (et malgré la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales) ?
- Et pourquoi le taux communal de la taxe foncière est-il passé de 19 % en 2020 à 35 % en 2021, une fois les élections de 2020 passées ?

- Enfin, y a-t-il vraiment de quoi claiçonner quand on constate qu'Ollioules impose un taux de 37 % pour la taxe foncière en 2025, que Saint-Mandrier affiche 38,5 %, Six-Fours 38,8 % et Toulon 39,3 %... soit seulement 2 points d'écart !

– **RB : « Faire de la tranquillité et de la sécurité... une priorité de chaque instant »**

- Une priorité, vraiment ? Alors pourquoi n'y a-t-il à Ollioules que 8 policiers municipaux pour près de 15 000 habitants ?
- Comment faire de la prévention – l'une des clés de la tranquillité et de la sécurité – avec un effectif tellement sous-dimensionné par rapport aux communes comparables en nombre d'habitant·es : Brignoles, 18 000 habitant·es et 18 policiers ; Le Luc, 12 000 habitant·es et 10 policiers ; Carqueiranne, 9500 habitant·es et 12 policiers ?

– **RB : « Privilégier une démarche de développement durable, de protection de l'environnement et de reconquête agricole... »**

Comment y croire quand :

- Sur le site de Naval Group, de nouveaux bâtiments sont sortis de terre. En tout : 6800 m² + 30 000 m² déjà existants ! Mais comment se fait-il qu'un grand panneau annonce « bâtiments de bureaux à louer » ? Faut-il comprendre que Naval Group va louer à d'autres ? En plus des futurs 460 salariés de Naval Group – soit un total de 2000 à terme – combien d'autres vont arriver ? N'aurait-on pas trop bétonné et artificialisé par rapport aux besoins de Naval Group ? N'aurait-on pas été un peu trop généreux en attribution des permis de construire ? Tous ces bâtiments, ce sont aussi à terme des bouchons supplémentaires et des nuisances pour les Ollioulais·es !

- Sur le secteur de Châteauvallon, une modification du plan local d'urbanisme et un permis de construire ont été votés au profit d'une entreprise industrielle spécialisée dans le traitement et la peinture des coques de bateaux, une activité qui va générer différents types de nuisance (poids lourds entre autres) pour les riverains et le site !
- À propos des nombreuses constructions récentes d'immeubles d'habitation (chemin de St Roch, avenue Jean Monnet, résidence Belle Rive...), n'aurait-il pas été malin que des « chartes promoteur » proposées par la ville prévoient au moins des panneaux solaires ? Surtout que Toulon (et donc Ollioules) est la 2e ville la plus ensoleillée de France derrière Marseille !
- Reconquérir les terres agricoles, vraiment ? En 5 mandats, il y avait largement le temps d'enrayer la chute de la place de l'agriculture à Ollioules. En surfaces agricoles, on comptait 951 hectares en 1971... mais seulement 290 en 2022 ! Même hécatombe pour le nombre d'agriculteurs·trices : 84 en 2011 mais 25 en 2022 !

Comme quoi, chacun choisit les chiffres et les arguments qui l'arrangent !

Sources : documents municipaux, service-public.fr, data-villes.com, impôts-locaux.org, press83.fr



Site : <https://ledebattre.fr>



Facebook : ollioules autrement

28 janvier 2026

